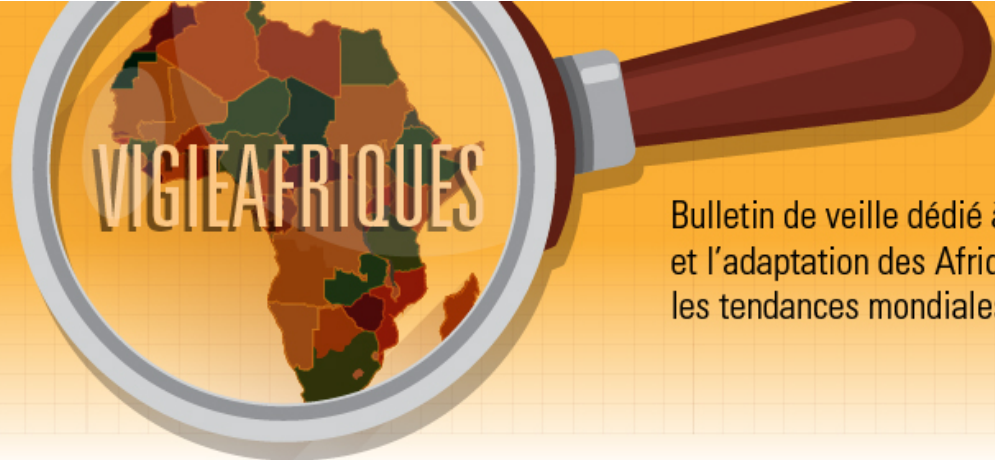




« L'Afrique et le reste du monde : De la périphérie au centre ? »

Volume 5, numéro 2, décembre 2022

Résumé analytique

Du président français, E. Macron, en quête d'une diplomatie publique renouée pour les Afriques, à l'indéboulonnable ministre des Affaires étrangères de la Russie, Sergueï Lavrov, au service d'un pays de plus en plus influent en Afrique, en passant par le Secrétaire d'État américain, A. Blinken, de retour sur le continent pour la deuxième fois depuis sa nomination : l'Afrique est-elle (re)devenue le nouvel enjeu mondial ? En moins d'un mois seulement, le Cameroun, le Bénin, la Guinée-Bissau, en plus de l'Algérie, ont reçu la visite de dirigeants occidentaux, et pas des moindres ! Parallèlement, les dirigeants africains se font recevoir à l'étranger d'un sommet à un autre. Le plus récent étant le sommet États-Unis-Afrique de décembre 2022, sous Biden, après le dernier sommet du même genre en 2014, sous Obama. Du septième sommet Chine-Afrique de Pékin (3-4 septembre 2021) au deuxième sommet Russie - Afrique annoncé en Russie pour l'été 2023 (après Sotchi 2019), sans oublier le sixième sommet Union européenne-Union africaine (UA) de Bruxelles (17-18 février 2022), l'Afrique est courtisée par des prétendants de tous les coins du globe et semble redevenir le centre d'attraction du monde. Cette fois-ci pour des bonnes raisons ? Pourrait-on s'interroger... Entre influence sur l'Afrique de la guerre en Ukraine (objet du voyage de Macky Sall, président de l'UA, en Russie en mai 2022) et guerre d'influence sur l'Afrique, comment situer les jeux diplomatiques en cours et les enjeux qu'il recèle ?

Pour discuter de cette problématique centrale de l'attractivité du continent africain, un séminaire de réflexion

a été organisé par le Cap-Afriques le 7 décembre 2022, avec la collaboration du GRAAL de la Faculté St-Jean (University of Alberta) et du CEIM (Université du Québec à Montréal). Le présent numéro est une synthèse des interventions sélectionnées. Les auteurs des textes reproduits ici se penchent sur des questions aussi importantes que celles des motifs et motivations ; des attentes réelles et respectives des puissances diplomatiques concernées ; de l'impact du triangle Russie-Chine-Afrique sur les relations Afriques-Occident, tout en tirant des leçons sur l'avenir du « nouvel ordre mondial », un signifiant dont l'âge trahit le signifié....

Avec les contributions de Tchoudiba Bourdjolbo, Asmaa Fhail, Guy B. Jengu Jengu, Francis Laloupo et Yaël Orsot.

Contenu

TENDANCES	2
La géoéconomie suffit-elle pour présenter tous les enjeux de la présence chinoise et russe en Afrique ?	2
Mythe et réalité de l'agilité industrielle et commerciale en Afrique	5
REPÈRES	12
RÉFORMES	15
L'Afrique et le nouvel ordre mondial : leçons tirées du conflit russo-ukrainien.....	15
La nouvelle donne géopolitique Chine-Afrique-Russie, vers un nouvel ordre mondial ?	19
FOCUS	24
SOUS LA LOUPE	25

« L'Afrique et le reste du monde : De la périphérie au centre ?

TENDANCES

La géoéconomie suffit-elle pour présenter tous les enjeux de la présence chinoise et russe en Afrique ?

Guy B. Jengu Jengu,

Doctorant en science politique, Université de Yaoundé II-Soa,

La géoéconomie de l'Afrique contemporaine ne peut se faire sans tenir compte de la Chine et la Russie. En effet, ces deux acteurs ont, dans des mesures et des temporalités différentes, induit une reconfiguration de la scène géoéconomique africaine. Tandis que la Russie est devenue un leader des exportations d'armes en direction de l'Afrique entre 2008 et 2019 (SIPRI, 2019), la Chine est devenue le premier partenaire financier des pays africains avec un volume d'échanges culminant à 254,3 milliards en 2021 (Forum sur la Coopération sino-africaine, 2022). Ces résultats économiques résultent de la mise en œuvre de plusieurs cadres coopératifs : forums sur la coopération sino-africaine tenu tous les trois ans depuis l'an 2000 ; accords bilatéraux de coopération militaire signés entre près d'une vingtaine de gouvernements africains et la Russie ; montée en force des BRICS... La raison économique est-elle la seule qui gouverne le réinvestissement de l'Afrique par la Russie et la Chine ? Quels gains probables ces puissances espèrent-elles acquérir en Afrique ? Cette communication vise à répondre à ces questions en mettant l'accent sur le fait que la volonté d'obtenir un accès privilégié aux ressources minières et aux parts de marché africain ne saurait occulter les ambitions géopolitiques chinoises et russes.

Si les présences russe et chinoise en Afrique sont le fruit du prolongement logique d'une politique commerciale, la géoéconomie suffit pour comprendre et présenter les acteurs en présence et les ressources mobilisées. Par contre, si ces présences sont des premières étapes d'une volonté politique de monopole du terrain africain et de ses ressources, il faut alors se tourner vers la géopolitique pour analyser les stratégies d'influence et de pénétration du champ politico-stratégique africain. Avant d'aller plus loin, une clarification conceptuelle s'impose.

Distinction entre géoéconomie et géopolitique

Dans le cadre de ce travail, la géoéconomie désigne l'étude des rivalités pour l'acquisition et le maintien du monopole technologique et commercial (Lorot, 2009). L'intervention de l'État dans ces rivalités est ce qui les distingue de la simple concurrence commerciale (Luttwak, 1990). « De fait, la santé économique d'une nation est l'aune à laquelle on juge désormais sa puissance » (Lorot, *ibid*). Pour analyser les logiques d'affrontement des États sur des intérêts autres que ceux économiques, il faut recourir à la géopolitique. La définition qu'en donne Yves Lacoste est celle qui nous semble la plus opératoire dans le cas d'espèce : « étude des rivalités de pouvoir

sur un territoire » (Lacoste, 1993). Si géoéconomie et géopolitique diffèrent par le point de vue à partir duquel chacune analyse les rivalités de pouvoir, la raison économique et la raison politique ne sont pas mutuellement exclusives. Au contraire, les intérêts politiques des États sont très souvent en phase avec leurs intérêts économiques. Pourtant, c'est essentiellement en termes de géoéconomie que les présences chinoise et russe en Afrique sont très souvent analysées.

Les marqueurs géoéconomiques des présences chinoise et russe...

Les chiffres de la présence chinoise en Afrique depuis les deux dernières décennies sont révélateurs d'un engagement croissant de Pékin en Afrique. En 2003, le stock total cumulé des investissements chinois en Afrique était de 4,9 milliards de dollars, en 2010, 130,4 milliards, en 2015, 346,9 milliards et en 2020 473,5 milliards (Marbot, 2022). Le modèle commercial a aussi évolué avec le temps. L'achat de matières premières et la vente de biens d'équipement et de consommation à prix modéré a laissé la place à une expansion dans divers domaines d'activité : infrastructures, industrie, agriculture, finance... Actuellement, l'heure semble à l'implantation sur le sol africain. Le Rwanda en fournit le parfait exemple : ministères, hôpitaux, usines de textile, de ciment et infrastructures routières y porte le sceau chinois... Pékin reste le principal fournisseur de biens au Rwanda (RFI, 2018).

En comparaison, la présence russe semble plus modeste : 9,9 milliards de dollars en 2013 ; 20,4 milliards en 2018 et 14 milliards, en 2020. Le leadership de la Russie est plus visible dans le domaine des exportations d'armes en direction de l'Afrique (SIPRI, 2019). La Russie a également investi les domaines miniers mais excelle surtout dans l'exportation des céréales. Le blé, l'huile de tournesol et l'huile de soja sont les principales exportations alimentaires russes en direction du marché africain (Russian Exportation Center, 2021). Derrière ces chiffres, se cachent des projets politiques affirmés.

...N'excluent pas une analyse géopolitique de leur présence en Afrique

Les entreprises chinoises sont devenues vraiment actives en Afrique, avec la politique de Go Abroad initiée par Deng Xiao Ping dans les années 1970. La stratégie des « petits pas rapides » lui succède en 2000. En 2005, le gouvernement chinois publie son Livre blanc sur « la politique africaine de la Chine » qui présente le projet chinois de créer une zone de libre-échange sino-africaine. Le point de convergence de tous ces projets est qu'ils garantissent l'approvisionnement de la Chine en matières premières. En effet, « la Chine est le premier consommateur mondial de minerai de fer, de charbon vapeur, de graphite, d'aluminium, de zinc, de cuivre et de nickel, et depuis 2013, de pétrole » (Bermond et al., 2015). La présence chinoise a aussi été accompagnée par l'arrivée sur le continent de médias soutenus par Pékin dans le cadre d'une « stratégie d'influence informationnelle » (Douzet et al., 2020). Les russes ont également fait pareil afin de diffuser des discours favorables sur leurs activités dans le monde.

Le retour de la Russie sur le continent africain s'accompagne d'une offensive diplomatique conduisant à l'ouverture de 40 ambassades russes (à titre de comparaison la France a 47 ambassades en Afrique). Le nombre d'accords bilatéraux de coopération militaire liant la Russie à certains États africains a aussi quasiment doublé entre 2017 et 2020. Le récent point d'orgue

de l'offensive diplomatique russe en Afrique est le sommet russo-africain de Sotchi, en octobre 2019, réunissant une quarantaine de chefs d'État en sol russe.

En conclusion, la corrélation entre les stratégies économiques et géopolitiques des États devient plus évidente lorsque les échanges économiques se chiffrent en termes de milliards. De tels volumes d'échanges résultent généralement de la mise en œuvre d'un plan stratégique impulsé par les autorités publiques. Cela est d'autant plus vrai pour les États russes et chinois où le gouvernement exerce un fort contrôle sur la société et les acteurs économiques. D'où le nécessaire recours à la géopolitique dans l'analyse de la présence chinoise et russe en Afrique.

Références citées

Bermond, Pierre, Antoine Daubet, Sylvain Gauthier (2015). « La présence chinoise en Afrique est-elle appelée à durer ? », *Géoéconomie*, vol 3, N° 75, pages 139 à 158.

Douzet, Frédéric (2020). Kévin Limonier, Selma Mihoubi, Élodie René, « Cartographier la propagation des contenus russes et chinois sur le Web africain francophone », *Hérodote*, 2-3 (N° 177-178), pages 77 à 99.

Lacoste, Yves (1993). *Dictionnaire de Géopolitique*, Flammarion, p. 587.

Lorot, Pascal (2009). « De la géopolitique à la géoéconomie », *Géoéconomie*, Vol 3, n° 50, pages 9 à 19

Luttwak, Edward (1990). "From Geopolitics to Geo-economics. Logics of Conflict, Grammar of Commerce", *The National Interest*.

Marbot, Olivier (2022). « Chine-Afrique : l'irrésistible ascension des investisseurs privés chinois », *Jeune Afrique*, 27 février.

Mythe et réalité de l'agilité industrielle et commerciale en Afrique

Docteur Asmaa Fhail,

Spécialiste en Commerce et Développement International

Dans un contexte de crise sanitaire, plongeant le monde dans une récession économique internationale d'ampleur, l'Afrique, et à l'image des pays du globe, a été livrée à elle-même pour alimenter ses circuits et établir ses propres équilibres macro et micro-économiques. Se manifestant ainsi, par des difficultés d'approvisionnement auprès du marché international, qui s'accompagne par une rareté des ressources locales, la crise économique engendrée par l'avènement de la pandémie (Covid-19), a remis en cause tous les rapprochements logiques de crises qui ont persisté dans l'histoire de la pensée économique, depuis plus de deux siècles.

En combinant les trois grilles de lecture, considérées pour la plupart des économistes, comme référentiels justifiant la crise, notamment les troubles de la sphère de production (cycle réel), aux finances (cycle du crédit), et aux anticipations des acteurs (Généreux, 2016)¹, celle-ci a constitué un point de rupture avec les mécanismes traditionnels de définition ou de gestion de crise dans le monde. Dans ce sillage, confrontée à un sort économique aléatoire qui a duré pendant plus de deux ans de pandémie, l'Afrique a été forcée, dans cette conjoncture, d'adopter une stratégie de repli économique, en vue de contrecarrer les effets de la crise qui a surgi. Ainsi, malgré ses contraintes d'approvisionnement auprès du marché international et la lenteur de l'activité économique que la crise a engendrée, celle-ci a été une occasion qui a révélé non seulement les forces cachées du continent, mais aussi ses futures perspectives de croissance et de résilience économiques, qui impacteront sans doute, sur le plan industriel ou commercial, sa position dans l'échiquier de l'économie mondiale.

Au regard de ces enjeux, et face au paradoxe de fragilité africaine, et en examinant les performances économiques du continent durant la période pandémique, la problématique qui se pose, et à laquelle cette contribution se propose de répondre est : « Est-ce que l'agilité industrielle et commerciale de l'Afrique est un mythe ou une réalité ? » Dans ce cadre, et afin de couvrir tous les aspects liés à cette problématique, deux hypothèses de base seront à l'origine du lancement de cette réflexion, dans la première nous supposons que (H1) : « *La crise a fragilisé l'industrie africaine et son commerce mondial* » et dans la seconde nous supposons que (H2) : « *L'agilité industrielle et commerciale de l'Afrique est un mythe* ».

Ainsi, confirmer ou infirmer ces deux hypothèses, sera pour nous une finalité d'analyse qui passera nécessairement par un aperçu de la trajectoire commerciale et industrielle que l'Afrique a parcourue pendant la pandémie, ses caractéristiques, ses opportunités et ses points forts, et ce en comparaison avec les autres régions du monde, en vue d'en déduire les actions

¹ Généreux, J (2016). « La déconomie : quand l'empire de la bêtise surpasse celui de l'argent ». Éditions du Seuil, p.133

stratégiques à capitaliser et /ou à renforcer pour garantir une relance économique continentale et pérenniser la résilience économique.

État d'art de l'agilité

L'agilité, telle qu'elle figure dans la littérature se définit aujourd'hui pour certains auteurs (Gauand, 2016 :6), comme la capacité d'une équipe ou d'une organisation à s'adapter à un environnement en mutation constante. En management des entreprises, celle-ci consiste à se renouveler, en composant avec la complexité de l'environnement et ses incertitudes, tout en ravivant les clients (Grosjean, 2010). En portant sur des actions proactives et réactives, pour Dégrément (2019 : 44), l'agilité prône la flexibilité et l'adaptation, en supposant « des avancées à petits pas », et « des évolutions permanentes », en vue de satisfaire les clients et produire de la valeur ajoutée.

Par ailleurs, dans un champ plus large dépassant le cadre micro- économique, l'agilité dans la littérature, s'assimile à une vision, à un mode de gouvernance, ou de gestion publique, qui s'oriente vers l'autonomie et l'autarcie, déployant la prévision et l'adaptation comme modes opératoires. Elle est, d'après Pélissier du Rausas (2018 : 7), un prérequis d'une meilleure navigation sur le réseau maillé et chaotique qu'est devenu le monde. Pour d'autres auteurs comme Serres (2007), celle-ci passe par la définition et l'engagement d'une stratégie de progrès ou l'application d'une ligne de conduite permettant de cheminer en adéquation avec le contexte qui se caractérise par sa rapide évolution. Elle consiste pour Wiraeus et Creelman, (2019 : 90), en la capacité à changer rapidement de position, en vue d'exploiter les opportunités et atténuer les risques, à travers des actions basées sur l'analyse des données et des informations réelles.

Partant de toutes ces définitions, l'agilité se résume aux facultés d'adaptation aux incertitudes et changements de l'environnement interne et externe, et ce aussi bien pour une entreprise que pour un État ou une nation. Dans ce cadre, un état des lieux des performances industrielles et commerciales de l'Afrique, pendant la période pandémique s'impose. Servant d'épine dorsale à notre analyse, ceci nous permettra non seulement de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses de base, mais aussi d'identifier les opportunités naissantes et les risques à atténuer en vue de renforcer la position industrielle et commerciale de l'Afrique et garantir par conséquent, sa relance et sa résilience économique.

Réalité africaine de l'agilité industrielle et commerciale

Forcée par les restrictions de circulation de biens et de personnes, limitant ses flux de production et d'échanges commerciaux, l'Afrique a adopté lors de la pandémie de Covid-19 son propre modèle de gestion de crise. En exploitant ainsi, et pour la première fois depuis des siècles, ses opportunités d'autonomie décisionnelle, la stratégie anti- crise déployée par le continent pendant cette période, a constitué un pas de géant sur son chemin d'indépendance économique, qui était un goulot d'étranglement depuis plusieurs décennies. À ce titre, l'analyse des performances commerciales et industrielles de l'Afrique, pendant la période (2019-2021), démontre un changement radical aussi bien dans l'orientation de ses flux de marchandises que dans leurs structures, et ce en comparaison avec les années précédentes.

Comparé à l'année 2017 par exemple, la croissance réalisée des parts commerciales intracontinentales en 2019, a été beaucoup plus importante que celle de l'Afrique avec le monde. A l'import comme à l'export, le taux de croissance des flux intra- africains a dépassé successivement celui réalisé avec le monde, de cinq points pour le premier et de deux points pour le second. S'expliquant partiellement ainsi, par l'effet de crise, les mutations que le tissu industriel africain a subies pendant cette période, ont fortement impacté la traçabilité et l'orientation de ses flux, et ce, que ce soit en amont de la chaîne, à travers l'importation d'intrants et de matières premières, ou en aval en termes d'exportations vers le monde.

Caractéristiques du tissu industriel africain

L'analyse du commerce mondial de l'Afrique, portant sur plus de 100 groupes de produits SH2², démontre les performances du continent pour 16 produits de souveraineté industrielle, qui sont identifiés comme produits stratégiques. Pendant la pandémie, ces produits ont contribué à plus de 60% des importations annuelles totales du continent. Ils ont fait l'objet d'approvisionnement local intracontinental concurrençant de près, son approvisionnement auprès du marché international. Il s'agit essentiellement des produits suivants.

1/ Les Combustibles minéraux, et huiles minérales et produits de leur distillation (SH27) : Ce groupe de produit occupe la première place dans le classement des 16 produits stratégiques de souveraineté africaine qui ont fait l'objet, pour le continent d'approvisionnement local pendant la pandémie. Il a contribué en 2021, avec une part de 33% des importations intracontinentales totales (tous produits confondus) contre une part de 16% seulement des ces importations auprès du marché mondiale. Il est principalement constitué des « Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (SH4 :2710) », dont le premier fournisseur mondial pour l'Afrique, est les Émirats Arabes Unis, tandis que les Pays-Bas est son second. Toutefois, l'Afrique du Sud, et le Togo sont successivement le 12^e et le 18^e fournisseurs intracontinentaux de ce produit.

2/ Les Perles fines ou de culture, métaux précieux, plaqués ou doublés (SH71) : ce groupe a contribué avec une part de 55% des importations totales du continent en 2020, et une part de 45% en 2021, où les importations mondiales de l'Afrique pour ce groupe de produits ont été constitués principalement de « diamants même travaillés, mais non montés ni sertis (SH : 7102) ». La Belgique est le premier fournisseur africain de ce produit dans le monde, suivi de l'Afrique du Sud qui est son second fournisseur.

3/ Les machines, appareils et engins mécaniques (SH84) : le produit principalement importé par l'Afrique de ce groupe est constitué de « machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ; lecteurs magnétiques (SH4 : 8471) ». La chine est le premier fournisseur africain de ce produit dans le monde, suivi de l'Afrique du Sud qui est 4^e fournisseur.

4/ Les Huiles essentielles et produits de parfumerie ou de toilette préparés (SH33) : ce groupe représente la part de 36% des importations totales de l'Afrique en 2021, il est principalement constitué de « mélanges de substances odoriférantes et mélanges et les solutions alcooliques (SH4 : 3302) », le premier fournisseur africain de ce produit dans le monde, est l'Eswatini, tandis que l'Afrique du Sud est son 10^e fournisseur.

² Nomenclature de Produit selon le système harmonisé à deux chiffres (SH2).

5/ Les Sucres et sucreries (SH17) : ce groupe représente la part de 53% des importations totales de l'Afrique en 2021, il est principalement constitué de « Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide (SH4 :1701) ». Le premier fournisseur africain de ce produit dans le monde est le Brésil, tandis que l'Eswatini est le troisième, et l'Afrique du Sud le cinquième fournisseur.

6/ La Navigation maritime ou fluviale (SH89) : Ce groupe a représenté en 2021 la part de 75% des importations totales de l'Afrique, il est principalement constitué de « Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs, cargos, péniches et bateaux (SH4 :8901). La chine est le premier fournisseur africain de ce produit dans le monde, suivi de l'Afrique du Sud qui est son 10^e fournisseur.

7/ Les machines, appareils et matériels électriques et leurs parties (SH85) : le produit principalement importé par l'Afrique de ce groupe est « les Postes téléphoniques d'usagers, et les téléphones pour réseaux cellulaires (SH4 : 8517) ». L'Afrique du Sud est le premier fournisseur de l'Afrique dans le monde en ce produit.

8/ Les voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres (SH87) : ce groupe est principalement constitué de « voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport (SH4 : 8703) ». Le Japon est le premier fournisseur mondial de ce produit, auprès duquel l'Afrique s'approvisionne, tandis que l'Afrique du Sud est son 14^e Fournisseur.

9/ Les poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques (SH03) : ce groupe représente la part de 46% des importations totales de l'Afrique en 2021, il est principalement constitué de poissons, comestibles, congelés [à l'exclusion des filets de poisson et autres chairs de poissons (SH4 :0303)]. Le Nigéria est le premier fournisseur mondial de l'Afrique en ce produit, suivi de la Côte d'Ivoire qui est son deuxième fournisseur.

10/ Le cuivre et les ouvrages en cuivre (SH74) : ce groupe a contribué avec une part de 51% des importations totales du continent en 2020. En 2021, ce groupe a été structuré principalement à base de fils de cuivre (sauf fils de suture à des fins chirurgicales, torons, câbles, tresses et articles) (SH4 : 7408), qui est identifié comme principal produit, et dont l'Afrique du Sud a été le deuxième fournisseur mondial du continent.

11/ Les matières plastiques et ouvrages en ces matières (SH39) : il est principalement constitué de polymères de l'éthylène, sous formes primaires (SH4 :3901). Le premier fournisseur africain de ce produit est l'Arabie Saoudite, tandis que son septième fournisseur est l'Afrique du Sud.

12/ La fonte, le fer et l'acier (SH72) : ce groupe est principalement constitué de produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, plaqués (SH : 7210). La chine est le premier fournisseur africain de ce produit dans le monde, suivi de l'Afrique du Sud qui est son second.

13/ Le sel, le soufre, les terres et pierres, les plâtres, les chaux et ciments (SH25) : ce groupe est principalement constitué de ciments hydrauliques, les ciments non-pulvérisés dits 'clinkers', même colorés (SH : 2523). L'approvisionnement africain en ce produit est presque totalement africain. Il provient principalement (par ordre décroissant des valeurs d'importations totales

annuelles de l'année 2021) du Burkina Faso, qui est le premier fournisseur (Frs) mondial de l'Afrique, la Côte d'Ivoire (deuxième Frs), le Ghana (troisième Frs), l'Ouganda (quatrième Frs), et le Mali (cinquième Frs).

14/ Les ouvrages en fonte, fer ou acier (SH73) : ce groupe est principalement constitué de constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, portes d'écluses (SH : 7308). La Chine est le premier fournisseur africain de ce produit dans le monde, alors que l'Afrique du Sud est son troisième fournisseur.

15/ Les Engrais (SH31) : ce groupe est principalement constitué d'engrais minéraux ou chimiques azotés (SH4 :3102). L'Afrique du Sud est le premier fournisseur mondial et intra-africain de ce produit.

16/ Le verre et les ouvrages en verre (SH70) : En 2019, ce groupe a constitué 50% de la valeur totale des importations annuelles du continent. En termes de valeur enregistrées en 2021, ce groupe a été principalement constitué de « bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients (SH7010) ». La Chine est le premier fournisseur africain de ce produit dans le monde, et l'Afrique du Sud est son troisième fournisseur.

En somme, l'analyse des flux d'importations annuelles de l'ensemble de ces groupes de produits, révèle que, sauf pour les machines et les voitures (SH84, SH85, et SH87), la part de chaque produit dans les importations intra-africaines totales était supérieure ou égale à la part occupée par le même produit dans les importations mondiales du continent. Par ailleurs, malgré la faiblesse de la valeur annuelle des importations intra-africaines de certains produits stratégiques, comparés à leurs valeurs d'importation mondiales, celles-ci sont potentiellement susceptibles d'acquiescer sur le long terme une dimension plus importante. Se justifiant ainsi, par l'existence d'une offre industrielle africaine préalable, tout accroissement potentiel en quantités ou en valeur de la production existante, pour répondre à la demande locale, ne fera qu'affirmer d'avantage l'agilité continentale acquise, et accélérer sa résilience.

Dans ce sillage, les résultats d'analyse par produit stratégique, appuient cette thèse, et ce de par les pays identifiés comme industriellement champions en Afrique, tel que l'Afrique du Sud. Pour les 16 groupes de produits stratégiques de souveraineté africaine, l'Afrique du Sud, se place dans le top 10 des principaux fournisseurs continentaux de l'année 2021, et ce pour plus de 62% de ces produits. Aussi, l'examen de la nature de l'offre industrielle de ce pays et le rang qu'il a occupé, en tant que premier ou second fournisseur de cinq groupes de produits (notamment les perles, les machines, le cuivre, le fer et la fonte, ainsi que les engrais), témoigne de l'importance que revêtent les capacités industrielles dans ce pays.

De même, les performances industrielles et commerciales réalisées par l'Afrique du Sud, pendant la même l'année, témoignent non seulement de son agilité mais aussi de sa bonne gouvernance, et de ses aptitudes à capitaliser sur ses propres acquis, en termes de ressources. L'exploitation des minerais locaux, dont ce pays, a fait preuve pour développer son industrie locale, fera sans doute de son émergence, dans un avenir proche, en tant que nouveau dragon économique à la fois africain et mondial, une réalité.

Le potentiel inexploité de la demande intra-africaine

L'examen de l'offre et de la demande africaine en produits bruts et manufacturés (pour l'année 2022), pour lesquels l'Afrique est à la fois client et fournisseur, démontre l'existence d'un potentiel d'exportation non exploité pour les produits stratégiques précédemment identifiés, et c'est le cas pour les métaux, les véhicules, et les machines. Basés sur des métaux (sauf ferreux et précieux) et métaux ferreux, le potentiel d'exportation inexploité s'évalue successivement à 1,3 Mds\$ pour les premiers et 667 Mn\$ pour les seconds. Les premiers sont principalement destinés au marché Namibien et celui du Mozambique, tandis que les seconds sont destinés au marché du Zimbabwe et d'Ouganda.

Pour ce qui est des véhicules, constitués principalement de voitures de tourisme et de véhicules pour le transport de marchandises, le potentiel d'exportation africain inexploité s'évalue à 1.5 Mds\$. Ils sont destinés principalement à l'export à Botswana et à la Namibie. Par ailleurs, destinées aux marchés du Mozambique, du Botswana et de l'Afrique du Sud, le potentiel inexploité à l'export vers l'Afrique des machines, est de 2 Mds\$. Aussi, en plus de ces produits, l'analyse de l'offre africaine a-t-elle révélé l'existence d'un fort potentiel inexploité à l'export intracontinental pour les produits chimiques, qui s'évalue à 923 Mn\$. Constitués essentiellement d'insecticides, et de régulateurs de croissance pour plantes, ainsi que de préparations tensio-actives, pour les lessives et nettoyage, ces derniers sont destinés principalement à l'export vers le marché Zimbabwe et le marché Zambien.

Partant des données qui précèdent, on se rend compte que l'Afrique a réussi au cours de la période de stress logistique, à orienter son appareil productif vers son marché local, en vue de répondre partiellement à ses propres besoins, et à faire preuve par conséquent de son adaptabilité et d'agilité face aux changements de l'environnement international qui se sont imposés. Ceci infirme nos deux hypothèses de base supposant que « la crise a fragilisé l'industrie africaine et son commerce mondial », et celle supposant que « l'agilité industrielle et commerciale de l'Afrique est un mythe ». L'existence d'un potentiel d'exportation intracontinental inexploité pour ces 16 produits stratégiques, démontre, dès lors, l'existence d'une forte demande qui s'accompagne de capacités industrielles réelles du continent ; toutes choses appelées à se renforcer, pour une meilleure résilience des secteurs à fort potentiels identifiés.

De ce fait, l'agilité industrielle et commerciale de l'Afrique, n'est plus un mythe mais une réalité prouvée et affirmée, qu'elle est appelée à se pérenniser à travers un renforcement de l'offre industrielle continentale existante et son accroissement en valeur et en volume, en vue de répondre, dans un premier temps, à la demande intérieure exprimée, avant de s'étendre sur d'autres marchés internationaux à forte demande. À cet égard, l'atteinte de cet objectif stratégique, ne pourra avoir lieu sans une volonté continentale commune, visant la capitalisation sur la complémentarité industrielle actuellement établie, et l'adoption des pays de cette sphère, d'un système de gouvernance favorisant leur souveraineté économique, dont l'État africain sera tenue plus que jamais d'assurer pleinement son rôle d'animateur de son propre développement industriel et économique. En terminant, il sera important de se pencher sur de nouvelles questions de recherche, notamment les deux suivantes : (i) Comment l'Afrique pourra-t-elle fédérer sa complémentarité industrielle ? (ii) Quel sera le rôle des pouvoirs publics africains dans cette nouvelle perspective d'autarcie économique ?

Références citées

Gaunand, A (2016). « Le leadership agile : 7 leviers pour aider votre équipe à innover ». Eyrolles, pp7-10.

Généreux, J (2016). « La déconomie : quand l'empire de la bêtise surpasse celui de l'argent ». Éditions du Seuil, pp :133-137.

Grosjean, J-C (2010). « Culture Agile : manifeste pour une transformation porteuse de sens et de cohérence de l'entreprise ». Eyrolles, 3^e Edition, pp: 8-85.

Pélissier du Rausas, M (2018). « Agile et stratégie : décider et agir dans le chaos de l'après-Mondialisation ». Eyrolles, pp : 7-9.

Pinto, P (2010). « La vitalité organisationnelle ». Edition EMS Paris, pp : 32-36.

Wiraeus, D et Creelman, J (2019). "Agil strategy management in the digital age: how dynamic balanced scorecards transform decision making, speed and effectiveness". Palgrave Mac Milan, Springer, Switzerland, pp:47-90.

Données statistiques

Tarde map. ITC.2019 (Page consultée le 10 décembre 2022). « **Liste des importateurs pour le produit sélectionné, Produit : 70 Verre et ouvrages en verre** », [en ligne], https://www.trademap.org/Country_SelProductCountry_TS.aspx?nvpm=2%7c%7c7%7c%7c7%7c70%7c%7c%7c2%7c1%7c1%7c2%7c1%7c3%7c1%7c1%7c1.

ITC.2020 (Page consultée le 10 décembre 2022). **Potentiel map.**, [en ligne], <https://exportpotential.intracen.org/fr/products/tree-map?exporter=1etfromMarker=reettoMarker=wetmarket=wetwhatMarker=s>

REPÈRES

Yaël Orsot

Vice-Président Académique, @AUFSJ
Étudiant au Baccalauréat Ès Arts - Science politique

Quel rôle pour l'Afrique dans le développement du monde ?

D'ici à 2100, un tiers de la population mondiale sera noire. En d'autres termes, une personne sur trois sera originaire de l'Afrique dans les 70 prochaines années. Cette démographie galopante de l'Afrique montre à quel point le développement du monde ne peut se faire sans elle. La mondialisation nous le montre déjà, les pays du Sud continuent de jouer un rôle plus qu'essentiel dans le développement du monde, l'Afrique en particulier. Lopes nous montre dans son ouvrage le rôle important que jouera l'Afrique dans le développement du monde. Selon lui, la dynamique selon laquelle les pays les moins développés devraient suivre le modèle occidental n'est plus viable. Pour lui, tout porte à croire que les plus grands enjeux, économiques et politiques se joueront en Afrique et la jeunesse africaine doit en prendre conscience.

*Pour en savoir plus...:*Lopes, C. (2021). *L'Afrique est l'avenir du monde*. Seuil, 249 pages.

Quelle est l'utilité de l'aide au développement face aux défis contemporains de l'Afrique ?

Grand classique pour découvrir l'Afrique, *Le grand livre de l'Afrique* met en évidence les différentes sensibilités culturelles africaines, tout en accentuant la spécificité économique de ce continent. Normand, grand passionné de l'Afrique, essaie d'exposer la réalité du continent, ses défis actuels et ses différentes sensibilités. Il dresse aussi un bilan de l'aide au développement, laquelle continue à faire l'objet de nombreuses critiques, notamment du point de vue de son impact sur le développement de l'Afrique. Une bonne partie de l'ouvrage est consacrée à l'analyse de l'émergence de cette dernière et des opportunités que le continent représente. Une réflexion fondamentale occupe *Le grand livre de l'Afrique* : l'Afrique devrait-elle encore recevoir l'aide au développement eu égard à sa position actuelle ?

Pour en savoir plus : Normand, N. (2022). *Le grand livre de l'Afrique*. Éditions Eyrolles, 230 pages.

Quel rôle pour l'Afrique dans un ordre mondial en évolution ?

Les ouvrages sur le rôle critique que peut jouer l'Afrique pour hâter la transformation de l'ordre mondial sont rares. *The Palgrave Handbook of Africa and the Changing Global Order* est une réponse à ce besoin. Édité par Samuel Ojo Oloruntoba et Toyin Falola, cet ouvrage collectif d'une cinquantaine de chapitres met en exergue la centralité de l'Afrique dans la géopolitique du savoir et de la connaissance, de l'économie et de la créativité mondiale, ainsi que de la sécurité du globe. Partant d'une approche multidisciplinaire, il fédère les réflexions d'experts divers qui s'intéressent à débarrasser le continent africain du carcan dans lequel le passé colonial a tenté de l'enfermer.

Pour en savoir plus...:

Oloruntoba, Samuel Ojo et Toyin Falola (2021). *The Palgrave Handbook of Africa and the Changing Global Order*, Palgrave Macmillan, Springer Nature, 1129 pages.

L'Afrique peut-elle inverser la dynamique de son développement ?

Partant de la fameuse conception selon laquelle l'Afrique ne serait pas assez rentrée dans l'histoire, l'auteur de cet ouvrage essaye d'inverser les analyses sur le retard de l'Afrique, en posant plusieurs questions importantes dont la question de savoir si finalement, malgré les différentes pressions néocoloniales et la connaissance superflue de l'Afrique, ce continent n'aurait/ ne serait pas la réponse aux différents problèmes et crises que connaît l'occident d'aujourd'hui. L'auteur fait aussi un grand clin d'œil aux différentes potentialités économiques que représentent l'Afrique et qui pourraient lui permettre de tirer son épingle du jeu.

Pour en savoir plus...:

Robert, A.-C. (2021). *L'Afrique au secours de l'Occident*. Éditions de l'Atelier, 201 pages.

L'Afrique est-elle un continent marginalisé?

En croissance, pour certains; en émergence pour d'autres, l'Afrique reste encore un continent fragile. Ses fragilités structurelles sont tantôt une cause, tantôt une justification de ses rapports avec les puissances de ce monde. L'ouvrage de Brian Tourré analyse justement la place donnée au développement de l'Afrique par deux partenaires économiques importants pour le continent, que sont la France et la Chine.

Pour en savoir plus... :

Tourré, Brian (2012). *De la « Francafrrique » à la « Chinafrrique ». Quelle place pour le développement africain?* L'Harmattan, Paris, 140 pages.

Un droit conventionnel africain peut-il émerger du fonctionnement de l'Union africaine?

L'ouvrage se fonde sur un concept émergent : le « droit de l'Union africaine » (UA), un concept sous-développé et sous-exploré dans le discours sur les systèmes juridiques créés dans le contexte des organisations internationales. Rassemblant les contributions de plusieurs experts, le livre est structuré autour de cinq thèmes clés centrés sur le droit de l'UA, défini dans l'ouvrage comme l'ensemble des traités, résolutions, décisions et déclarations qui s'appliquent directement ou indirectement aux États membres de l'UA.

Pour en savoir plus...:

Amao, Olufemi, Michèle Olivier et Konstantinos D. Magliveras, eds. (2021). *The Emergent African Union Law: Conceptualization, Delimitation, and Application*, Oxford University Press, 496 pages.

RÉFORMES

L'Afrique et le nouvel ordre mondial : leçons tirées du conflit russo-ukrainien

Francis Laloupo

Journaliste honoraire. Consultant Médias. Professeur de Géopolitique et de Relations internationales. Essayiste, Chercheur associé à l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques)

Dans un contexte de recomposition géopolitique sur la scène mondiale, l'Afrique s'est engagée au cours des trois dernières décennies dans un processus inédit d'ouverture vers le monde, marqué notamment par une diversification de ses partenariats extérieurs. La guerre en Ukraine, déclenchée par une agression programmée de la Russie contre ce pays, et au-delà, contre ce que le discours officiel russe désigne comme « l'Occident », apparaît comme l'une des manifestations denses des conflictualités post Guerre froide. Face à cette situation, la réaction des pays africains a suscité de nombreux commentaires, et fut l'objet de multiples analyses. Au cœur de ces commentaires, les votes des pays africains à l'Assemblée générale de l'Onu, portant sur la condamnation de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et ses conséquences.

Ainsi, alors que la résolution soumise au vote à l'Assemblée générale de l'Onu le 2 mars 2022, « exigeant que la Russie cesse immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine » a été adoptée grâce à une majorité notable, dix-sept pays africains ont fait le choix de l'abstention et huit autres ont préféré ne pas participer au vote.

Si la majorité des pays africains s'est clairement rangée du côté de l'Ukraine – 28 sur 54 (soit 51,85 %) -, près d'un tiers d'entre eux se sont rangés dans une forme de neutralité. A noter cependant que l'Érythrée a été le seul pays du continent à voter contre cette résolution.

L'erreur réside dans le fait d'ignorer la grande diversité – sur les plan politique, historique, culturel – des pays de ce continent, et de considérer que tous les pays d'Afrique constituent un seul bloc.

Toutefois, malgré le caractère contrasté de ces positions africaines, l'abstention de plusieurs pays aura été l'élément le plus commenté dans le débat international. En Europe, les « réserves » des pays africains à l'égard du conflit en Ukraine sont apparues comme une « divine surprise », et désignées par moments comme la manifestation d'une prise de distance à l'égard des pays occidentaux. L'erreur réside dans le fait d'ignorer la grande diversité – sur les plan politique, historique, culturel – des pays de ce continent, et de considérer que tous les pays d'Afrique constituent un seul bloc. Erreur de considérer également que les positions des pays occidentaux sont automatiquement soutenues par l'ensemble des pays africains. Il faut se rappeler qu'il y a vingt ans, la deuxième Guerre du Golfe avait provoqué un tournant dans

l'autodétermination des votes des pays africains à l'Assemblée générale des Nations Unies. Alors même que cette guerre américaine aux motifs à tout le moins contestés, avait ébranlé les positionnements traditionnels de la communauté internationale, plusieurs pays africains avaient alors saisi l'opportunité de s'exprimer en toute autonomie, sans plus s'aligner sur les positions des anciennes puissances coloniales auxquelles ils se trouvaient jusqu'alors politiquement associés....

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, et à y regarder de près, les votes des pays africains traduisent divers sentiments ou positions : embarras pour certains pays au nom de coopérations récemment conclues, ou de relations anciennes dites « historiques » avec la Russie ; volonté de non-alignement et volonté d'autodétermination pour d'autres. Ni indifférence, ni soutien résolu à l'un ou l'autre camp. Notons à cet égard que, quelles que soient leurs raisons, aucun des pays s'étant abstenus n'a exprimé son soutien aux motifs de la guerre engagée par la Russie contre l'Ukraine. Cette situation aura révélé une réalité, celle-là partagée par tous les pays africains : leur aspiration à ne plus être une « variable d'ajustement » des rivalités et conflits entre puissances extérieures.

Il faut par ailleurs indiquer qu'à l'heure actuelle, et au moment où une « diplomatie africaine » est en voie de maturation, l'Union africaine (UA), qui en incarne la substance, doit prendre en compte le fait que les pays africains ne forment pas un front uni face aux grandes questions, aussi bien à l'intérieur du continent que sur le plan international. La diplomatie africaine – autrement désignée « la voix de l'Afrique dans le monde » - est faite d'une synthèse des positions diversement exprimées par les 54 pays du continent. C'est ce qui explique la « neutralité » affichée par l'UA depuis le début de la guerre en Ukraine. Une neutralité qui, faut-il le préciser encore, ne signifie pas une adhésion aux « buts de guerre » énoncés par la Russie.

En juin 2022, c'est au nom de cette « diplomatie africaine » que le Président sénégalais Macky Sall s'est rendu en Russie en qualité de Président en exercice de l'UA, et en compagnie de Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'UA. Objet de cette visite effectuée officiellement à la demande du dirigeant russe Vladimir Poutine : faire part à ce dernier « des efforts que mène la présidence en exercice de l'UA pour contribuer à l'accalmie dans la guerre en Ukraine » tout en plaidant pour la libération des stocks de céréales et de fertilisants « dont le blocage affecte particulièrement les pays africains ». L'occasion aussi de signifier à l'hôte russe que l'Afrique est la première victime d'une guerre dont elle se trouve géographiquement éloignée. A l'aune de cette visite, le grand public aura pu prendre la mesure de l'excessive dépendance de nombre de pays du continent à l'égard des importations de céréales provenant de Russie et d'Ukraine.

Quels seront les enseignements de cette guerre, s'agissant ici des politiques agricoles menées dans les pays africains les plus affectés par les conséquences de ce conflit ? Quelques jours après la visite de Macky Sall et Moussa Faki Mahamat en Russie, l'UA accèdera à la demande du président ukrainien Volodymyr Zelensky d'adresser un message à l'organisation par visioconférence.

Nous le disions, la diplomatie africaine est faite de l'addition des diverses expressions des États membres. A un autre stade de sa structuration, elle se construit avec la somme des positions régionales. C'est sur la base de ce postulat qu'en octobre 2022 le Président bissau-guinéen, Umaru Sissoko Embaló, s'est rendu à son tour en Russie auprès de son homologue Vladimir

Poutine. En qualité de Président en exercice de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CÉDEAO), Umaru Sissoko Embaló est allé exprimer la volonté de l'Afrique d'apporter sa part dans les actions menées en faveur de la résolution du conflit russo-ukrainien. Pour marquer cette volonté de médiation, et aussi un « souci d'équilibre », il s'est rendu ensuite en Ukraine, pour rencontrer Volodymyr Zelensky et proposer ses bons offices au nom de l'organisation ouest-africaine.

Voilà, parmi d'autres, deux actions significatives de la capacité de plus en plus affirmée du continent africain à renforcer sa présence sur une scène internationale en pleine recomposition, et traversée par de formes nouvelles de conflits et de jeux d'intérêts politiques, idéologiques et économiques.

Il faut dire que depuis la fin des années 80, le continent a acquis une capacité de négociation et de décision (*bargaining power*), comme jamais depuis les indépendances. La fin de la guerre froide a notamment déverrouillé les bilatéralismes étroits entre les pays devenus indépendants et les anciennes puissances coloniales, telle que la France. La diversification des partenariats extérieurs et la redéfinition des politiques de coopération en ont été les expressions parmi les plus marquantes. Trente ans après le début de cette étape, toute la question est de savoir si les dividendes attendus de cette amplification des marges de manœuvres ont été enregistrés, ou pertinemment exploités.

La guerre en Ukraine a fait ressurgir le souvenir de l'époque de la Guerre froide où le continent était divisé entre pays favorables à l'un ou l'autre camp inscrits dans cette configuration conflictuelle. En même temps que l'Afrique s'affirme diversement comme un acteur concerné dans la conflictualité en cours en Ukraine, et dont les conséquences s'étendent à l'ensemble des nations, il lui faut démontrer, avec des approches clairement exprimées, sa volonté à ne plus être cycliquement un espace de rivalités et de jeux d'influence entre puissances étrangères. Œuvrer à consolider un rôle d'acteur à part entière dans le champ des relations internationales, afin que son destin ne soit plus subordonné aux intérêts variables de puissances étrangères rivales.

Face à la guerre de la Russie contre l'Ukraine, qui a pris les allures d'une entreprise impérialiste soutenue par des arguments idéologiques, l'UA pourrait-elle politiquement maintenir une position de neutralité ? Partant de cette donne, comment ne pas rappeler ces principes fondateurs de l'UA que sont : le respect de l'intangibilité des frontières, la lutte contre les impérialismes, l'autodétermination des peuples, l'attachement aux souverainetés nationales et la sauvegarde de l'intégrité territoriale ? Quelles stratégies pourraient servir cette neutralité, et quels en seraient les gains politiques ?

Il est intéressant d'observer l'évolution des positions des pays africains lors des votes successifs de l'Assemblée générale sur la situation en Ukraine. A titre d'exemple, le 12 octobre 2022, seuls cinq pays (Russie, Biélorussie, Syrie, Corée du Nord, Nicaragua) ont voté contre la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU condamnant les « annexions illégales » en Ukraine revendiquées par Moscou. Parmi les 143 membres – dont une très large majorité de pays africains - sur 193 ayant voté en faveur de cette résolution, on a pu noter le Sénégal qui s'était abstenu en mars 2022. Édifiant aussi, le choix de l'abstention de L'Érythrée, qui avait voté en mars 2022 contre la résolution condamnant l'agression de l'Ukraine par la Russie.

Une question fut posée lors de la préparation du présent exposé : Est-il permis d'affirmer que le moment est venu pour l'Afrique de hâter un nouvel ordre mondial tant souhaité ? A l'expression « nouvel ordre mondial », je préférerais le terme « nouvelle recomposition de la scène mondiale ». Nous avons souvent souligné au cours des trois dernières décennies comment, en lieu et place d'un « nouvel ordre mondial » annoncé par les « vainqueurs » de la Guerre froide, le monde a assisté à l'expansion progressive d'un nouveau désordre mondial. A l'interrogation suscitée, ma réponse se résumerait à cet autre questionnement : comment l'Afrique pourrait-elle consolider sa place dans ce monde en pleine recomposition ? D'abord en définissant très précisément ses intérêts – économiques, politiques, diplomatiques, voire historiques - dans un cadre multilatéral ; en les maîtrisant de manière plus efficiente, et en les rendant lisibles pour tous, à commencer par les premiers citoyens concernés. En intégrant dans la mise en œuvre des politiques nationales et régionales les mécanismes des rapports de force sur la scène internationale, tout en portant l'essentiel des efforts sur les enjeux nationaux ou régionaux. Créer, en prenant en compte ce double mouvement, les environnements favorables à l'épanouissement des citoyens, et à leur capacité à mettre leurs intelligences au service de leurs pays. Construire des consensus nationaux pour la mise en œuvre de systèmes politiques aux règles pérennes et respectées de tous. A cet égard, l'enjeu démocratique, le plus important depuis des indépendances, est au cœur de la question politique, de la construction des communautés de destins et de la gestion du pouvoir d'État.

Vous aurez compris que, de mon point de vue, les réponses aux problèmes africains se trouvent avant tout en Afrique. L'Afrique doit se réinventer comme le centre de son rapport au monde, pour mieux s'arrimer à la périphérie, c'est-à-dire au reste du monde. C'est en redéfinissant ce qu'elle apporte à ses citoyens qu'elle saura aussi maîtriser ce qu'elle peut apporter au monde, et, partant, ce qu'elle sera en droit d'en recevoir.

La nouvelle donne géopolitique Chine-Afrique-Russie, vers un nouvel ordre mondial ?

Tchoudiba Bourdjolbo

Doctorant en Science Politique (Université Paris-Est Créteil).

L'analyse que nous proposons ici met en lumière la reconfiguration de la géopolitique mondiale en général et la modélisation de la scène géopolitique africaine en particulier, à travers un changement de rapport de forces et de jeu d'acteurs, symbolisé par le renforcement des coopérations entre le trio Chine-Russie-Afrique. L'évolution de la situation se lit à travers une opposition à la version traditionnelle de la géopolitique mondiale marquée par l'unilatéralisme occidental qui s'effrite petit à petit au détriment du multilatéralisme porté par les puissances émergentes comme la Chine et la Russie. Allons-nous réellement vers la modification de l'ordre mondial où la Chine et la Russie forment avec l'Afrique un nouveau centre de décision ? Quel bénéfice pour l'Afrique ?

Le contexte de la naissance du triangle Russie-Chine-Afrique

Enjeu géopolitique durant la guerre froide, l'Afrique émerge aujourd'hui à nouveau comme un espace majeur de compétition stratégique, attirant des grandes puissances non européennes comme les États-Unis, la Chine et la Russie (Lebeuf, 2019). Territoire de convoitise, de compétition stratégique, de rivalité de pouvoir, les occidentaux ne sont plus les seuls qui se partageraient les territoires d'influence en Afrique. Mais ils doivent désormais rivaliser avec des nouveaux acteurs tels que la Chine et la Russie et ceci dans presque tous les domaines.

L'Afrique à son tour (qui n'est pas un bloc uniforme et uniformisé mais un conglomérat de 54 États des réalités différentes), essaie de mieux en mieux de se tourner vers ces dernières puissances qui n'ont pas de passé colonial avec elle ; mais qui s'inscrivent plutôt dans un élan de soutien aux pays africains qui font face, depuis leurs indépendances, aux divers enjeux et défis de leur développement socio-politique et économique. Parmi ces défis, des crises conjoncturelles et structurelles causées, d'une part, par les mécanismes et stratégies de leurs partenaires occidentaux à travers les accords de Breton Woods (Dubois, 2005) - cf. naissance du FMI et de la BM via la mise en place des Programmes d'Ajustements Structurels et, d'autre part, par leur propre manque de stratégie et de politique de développement viable et durable. L'Afrique n'a pas jusqu'à présent une vraie stratégie de son développement et sa vision politique actuelle à travers l'Agenda 2063 (Gambotti, 2015) de l'UA reste insuffisante.

Cela étant, l'Afrique qui souffre de déficits à tous les niveaux de son développement, doit faire des choix raisonnés de coopérations économiques et de développement. Doit-elle pour autant se tourner vers un partenaire spécifique ? Loin de là. Elle devrait plutôt considérer des acteurs les plus probants tout en maintenant les relations avec ses partenaires traditionnels. Ce qui veut dire que l'Afrique doit se retrouver dans la cabine du pilote et être au centre des grandes décisions, afin de protéger ses propres intérêts dans un contexte de coopération "gagnant-gagnant".

Axe Russie-Chine, les alliés de longue date : entre intérêt et obligation

La coopération sino-russe est, grosso modo, centrée sur trois piliers majeurs : l'opposition politique et diplomatique à l'Occident, l'appui militaire et stratégique et la complémentarité économique. Il faut se dire que pour faire face aux États occidentaux, ces deux puissances en hégémonie ont l'obligation de se « serrer les coudes » et cela a été compris par ces deux puissances complémentaires depuis longtemps. Raison pour laquelle, pour les intérêts de leur pays respectif, ils acceptent de se réunir autour de plusieurs alliances à caractères politiques, économiques et stratégiques. Cette complémentarité stratégique durera aussi longtemps qu'existera l'actuelle conception géopolitique du monde, car l'un a besoin de l'autre afin de faire face aux pressions et sanctions occidentales, à l'exemple de ce qui se passe actuellement avec la Russie, sous sanctions occidentales à cause de l'invasion de l'Ukraine.

Au début de la guerre froide, précisément en 1950, les deux puissances ont signé le Traité sino-soviétique d'amitié, d'alliance et d'assistance mutuelle. En 2001, la Chine et la Russie ont encore signé un accord de bon voisinage et de coopération amicale renouvelée en 2021. Puis en 2003, l'Organisation de la Coopération du Shanghai (OCS) a été créée et élargie aux autres pays asiatiques désirant faire partie. La Chine et la Russie sont également à l'origine de la création des BRICS qui défend un ordre mondial multipolaire économique et politique et qui aujourd'hui doit s'élargir à d'autres pays africains et asiatiques dans l'intention de créer un nouvel ordre mondial.

Axe Chine-Afrique, un nouveau duo sur l'échiquier international

Au moment où la Russie axe ses relations avec les États africains beaucoup plus sur des stratégies militaires et sécuritaires que sur des activités économiques et commerciales, la Chine quant à elle, choisit plutôt une stratégie économique à travers la matérialisation sur le terrain par son pharaonique projet de « la nouvelle route de la Soie » (Rolland, 2015), lancée depuis 2013. Reconnue comme une stratégie commerciale et économique, mais qui peut aussi servir des intérêts militaires de la Chine à travers une juxtaposition des infrastructures de transport et de télécommunications. Il y a aussi la coopération Sud-Sud axée sur le slogan de la coopération "gagnant-gagnant". Mais il faut mentionner que la Chine opte aussi pour des influences militaires. La création de la base militaire de Djibouti en 2017 aux côtés de celles des grandes puissances n'est que la face visible de l'iceberg. À côté, elle a évidemment signé des accords militaires et de défense avec certains États africains pour la vente des armes, le renseignement, la formation etc. Ainsi, entre 2003 et 2006, les ventes d'armes chinoises en Afrique correspondent à 15 % du total et la Chine a signé des accords de fourniture de matériel militaire avec, entre autres, la Namibie, l'Angola, l'Érythrée, le Zimbabwe et le Soudan (Struye de Swielande, 2011). Il faut se dire que c'est le contexte d'insécurité qui sévit en Afrique qui pousse certainement la Chine à se positionner militairement en Afrique, afin d'assurer la sécurité de ses ressortissants sur le sol africain, de plus en plus assujettis à des cas d'enlèvement et autres.

Il est vrai que la Chine s'intéressait peu au continent africain pendant et après la colonisation. Mais elle n'était pas aussi invisible et avait des tentacules dans le domaine du développement et du soutien militaires. La construction du chemin de fer reliant la Zambie à la Tanzanie en 1965 et en même temps, l'appui de manière sporadique à quelque mouvements rebelles en ex-Zaïre et en Rhodésie, l'actuel Zimbabwe sont des exemples pratiques. D'ailleurs, la Conférence de Bandoeng (Indonésie) en 1965 où la Chine était présente avait marqué le début des coopérations avec les pays africains à travers des accords de coopération. La Chine avait besoin des partenaires pour s'affirmer sur l'échiquier mondial. On se rappelle encore le fruit de cette coopération avec le vote favorable des pays africains à l'ONU pour la reconnaissance de la Chine Populaire au détriment de Taiwan. D'ici là les coopérations entre la Chine et les pays africains ont bien évolué et débouchent aujourd'hui sur des multitudes de partenariats politico-économique, socio-culturels et militaires.

La Chine, deuxième puissance économique du monde, est devenue depuis quelques années le premier partenaire commercial de l'Afrique, devançant les USA et l'Union Européenne (UE). L'Éthiopie, le Kenya, l'Angola, le Mozambique, le Soudan, le Congo ... sont les pays qui bénéficient des prêts de la Chine qui, par la même occasion, devient l'un des principaux créanciers du continent. Elle conserve son statut de « premier partenaire économique du continent avec un record de 254 milliards de dollars d'échanges commerciaux en 2021, les prêts chinois aux États africains ont considérablement augmenté ces dernières décennies » (Tchounand, 2022). Elle « renoncera aux 23 prêts sans intérêt pour 17 pays africains qui étaient arrivés à échéance à la fin de 2021 » (Ibid.). De tels engagements surtout de l'effacement des ardoises de ces différents pays africains sonnent comme la rupture des vieilles habitudes et laissent la voie libre à l'interprétation de son approche de changement de paradigme : la coopération "gagnant-gagnant".

Coopération Russie-Afrique, le retour en force d'un acteur clé

L'Afrique a été, pendant la période de la guerre froide, un espace de rivalités stratégique et économique entre les grandes puissances y compris la Russie (ex-URSS). « On se souvient du soutien soviétique aux mouvements de libération anticoloniaux, et les élites africaines comptent un nombre important de diplômés des universités soviétiques » (BBC News, 2022). Les relations russo-africaines sont vieilles de plus d'un siècle et celles-ci ne sont pas entachées de crimes du colonialisme qui demeurent, aujourd'hui, le centre des problèmes entre les États africains et ses collaborateurs traditionnels. La Russie marque un point à ce niveau en entrant dans le cœur des Africains, dont la grande partie n'a pas la vision objective des relations internationales, en considérant les Russes comme des sauveurs.

La coopération militaire et sécuritaire russo-africaine avait pris forme avec les périodes des indépendances des pays africains qui au départ ne s'étaient pas alignés derrière les deux blocs, mais qui se retrouvaient au centre avec le mouvement des non-alignés. Cela n'avait pas empêché l'ex-URSS de les soutenir dans un contexte de quête de nouvelles coopérations et d'opportunités. « La coopération militaire a, dès le début, joué un rôle central dans ses relations. Ainsi, à la fin des années 1960, l'aide militaire soviétique dépassait déjà le budget que Moscou consacrait au développement économique du continent, y compris à l'attention des

pays non-communistes » (IFRI, 2022). Après la guerre froide, l'on a constaté un refroidissement des relations qu'entretenait l'ex-URSS avec les pays africains et cela pouvait s'expliquer par le contexte très difficile de cette période de l'éclatement de l'empire soviétique. Aujourd'hui, la Fédération de Russie d'aujourd'hui, le grand héritier de l'empire, essaie de se réinventer avant de se repositionner sur l'échiquier mondial.

Selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm – SIPRI (BBC News, 2022), entre 2008-2019, la Russie est devenue le premier marchand d'armes du continent africain devant les USA et la Chine. On comprend ici les raisons qui le poussent à beaucoup se spécialiser dans un domaine, où elle a un avantage absolu, car la Russie partage avec les États-Unis, la tête des puissances militaires du monde. La même source indique que, « c'est dans le domaine de la sécurité que la présence russe est la plus significative. Moscou a fourni 44 % de toutes les importations d'armes africaines de 2017 à 2021 » (BBC News, 2022). C'est à ce niveau qu'intervient le rôle plus ou moins critiqué de la société privée militaire et de sécurité russe "Wagner" dont les exactions sont signalées partout où elle passe. Accusée à tort ou à raison par l'Occident de soutenir les dictatures dans le monde en général et en Afrique en particulier et ceci contre des concessions sur l'exploitation des ressources minières et consort, la Russie est en train de se réinstaller et se réinventer en Afrique à travers une stratégie militaire qui semble bien marcher.

Peu importe ce qui ressemble à une opération de séduction, la coopération russo-africaine fait peau-neuve en Afrique après un long moment d'absence ou de présence marginale. Une chose est sûre : la Russie a de l'audience en Afrique aujourd'hui de plus en plus à travers ses engagements militaires aux côtés de plusieurs États africains. La Russie et la Chine profitent des erreurs des occidentaux et de leurs politiques jugées moins adéquates par les nouveaux dirigeants de certains pays d'Afrique subsaharienne. Dans cette optique, elles sont appuyées par une population qui en a marre de l'Occident, à en croire le sentiment antipolitique française.

Des coopérations "gagnant-gagnant" ou un trompe-l'œil ?

Le grand retour de ces grandes puissances en concurrence directe avec les pays occidentaux à la recherche d'opportunités contre des services sécuritaire, commercial, économique, se caractérise par des actions concrètes : sommets russo-africain et sino-africain, des contrats d'armements, assistances militaires, équipements et formations, des accords commerciaux et de développement économique, des contrats d'exploitation des ressources minières...). Ce retour soulève en même temps la problématique du risque de l'endettement, qui est en crescendo, un véritable piège à surveiller pour les pays africains.

La valeur ajoutée de la coopération Russie-Chine-Afrique est qu'elle est axée sur la défense et la sécurité, les infrastructures, l'agriculture, l'énergie, la cybersécurité... pendent que l'Occident axe sa coopération sur des investissements sociaux, des soins de santé, l'éducation, etc. tout en imposant en retour le respect de la démocratie libérale et des droits humains. Du côté chinois et russe, leur coopération ne touche pas les axes de la bonne gouvernance, de l'État de droit et du respect des droits humains, domaine dans lesquels ils n'ont pas la prétention d'être des donneurs de leçons, eu égard à la situation respective de leur pays.

La signature de la "clause de sûreté", que la Chine fait signer à ses débiteurs et qui se résumerait en une garantie stipulant qu'en cas d'incapacité de remboursement des prêts, une sorte de troc

se mettrait en place et obligerait les débiteurs à rembourser par leurs ressources naturelles et/ou autres en compensation de leur prêt. Le cas du Sri Lanka en 2015 est un exemple éclairant cette forme de troc qui prouve que la Chine, à travers ses relations avec le monde, ne fait pas de la philanthropie. Pour la petite anecdote, la Chine avait prêté au Sri Lanka, une importante somme d'argent pour la construction d'un port au Sud du pays, qu'il n'a pas pu rembourser à cause de sa situation d'insolvabilité. Ainsi, la Chine a pris le monopole du port pour 99 ans, une période suffisamment grande pour lui permettre de récupérer son investissement et en profiter largement.

Eu égard aux investissements spontanés et moins respectueux de l'environnement et surtout sans fondements juridiques clairs, l'on est tenté de s'interroger sur l'application à terme du cas Sri-lankais aux pays africains, avec à la clef la menace de dépendance commerciale ou les risques de surendettement associés au financement de vastes projets de construction des infrastructures... En d'autres termes, l'avenue d'un nouvel ordre mondial tant espérée est sujet à caution, en même temps que l'effectivité de la coopération dite "gagnant-gagnant" reste à questionner.

Références citées

BBC News Afrique (Page consultée le 6 décembre 2022). « Que veut la Russie en Afrique ? », [en ligne], <https://www.bbc.com/afrique/region-62347112>.

Du Bois, P. (2005). Des accords de Bretton Woods à l'accord sur l'Union européenne des paiements (1944-1950): L'Europe des monnaies entre universalisme et régionalisme. *Relations internationales*, 124, 17-27, [en ligne], <https://doi.org/10.3917/ri.124.0017>

Gambotti, C. (2015). L'Agenda 2063, un cadre collectif et participatif pour une Afrique unie et prospère. *Géoéconomie*, 76, 129-140, [en ligne], <https://doi.org/10.3917/geoec.076.0129>

Lebeuf, Aline (2019). « La compétition stratégique en Afrique : approches militaires américaine, chinoise et russe », *Focus stratégique*, n° 91, août, [en ligne], <https://www.ifri.org/fr/publications/etudes-de-lifri/focus-strategique/competition-strategique-afrique-approches-militaires>.

Rolland, N. (2015). La nouvelle Route de la soie. Les ambitions chinoises en Eurasie. *Politique étrangère*, 135-146, [en ligne], <https://doi.org/10.3917/pe.153.0135>

Struye de Swielande, Tanguy (2011)(Page consultée le 29 décembre 2022). Chapitre I. L'offensive chinoise : La Chine et les grandes puissances en Afrique : approche géostratégique et géoéconomique, dans *La Chine et les grandes puissances en Afrique*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, [en ligne], <https://books.openedition.org/pucl/1223?lang=fr>

Tchounand, Ristel (2022). « Guerre économique en Afrique : France, Russie, Chine, Etats-Unis... La loi du plus soft ? », *La Tribune*, 25 août, [en ligne], <https://afrique.latribune.fr/economie/strategies/2022-08-25/guerre-economique-en-afrique-france-russie-chine-etats-unis-la-loi-du-plus-soft-928605.html>

FOCUS

DIRIGER UNE ORGANISATION / INSTITUTION INTERNATIONALE? LE « YES WE CAN » DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

LEADER	NATIONALITÉ	INSTITUTION / ORGANISATION INTERNATIONALE	DEPUIS
Tedros Adhanom Ghebreyesus	Éthiopien	Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé	1 ^{er} juillet 2017
Ngozi Okonjo-Iweala	Nigériane	Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce	Mars 2021
Makh tar Diop	Sénégalais	Directeur général de la Société financière internationale	1 ^{er} mars 2021
Antoinette Sayeh	Libéria	Directrice générale adjointe du FMI	2020

Source : *The Economist* 11 décembre 2021

L'Afrique derrière le Maroc au Qatar :

1er pays africain à se qualifier aux demi-finales d'une coupe du monde !

Yes We Can!

SOUS LA LOUPE

Yaël Orsot

Vice-Président Académique, @AUFJSJ
 Étudiant au Baccalauréat Ès Arts - Science politique

RETROSPECTIVE DE 2022

Janvier

Burkina Faso : Le président Roch Marc Christian Kaboré est renversé à la suite d'une mutinerie de soldats entraînant la prise du pouvoir par l'armée, qui met en place une junte militaire de transition sous le nom Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR), dirigée par un militaire, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba.

Février

Guinée-Bissau : Le président Umaro Sissoco Embaló et son gouvernement sont victimes d'une tentative de coup d'État.

Union africaine (UA) (i) : 35e session ordinaire de la Conférence de l'UA, réunissant des chefs d'État et de gouvernement, les 05-06 février.

UA (ii) : Le sixième sommet Union européenne-UA se tient

à Bruxelles les 17 et 18 février.

Avril

Burkina Faso : L'ancien président Blaise Compaoré est reconnu coupable de complicité du meurtre du premier président du Burkina Faso, Thomas Sankara.

Mai

Somalie : Hassan Sheikh Mohamoud est élu président de la Somalie.
 Le Mali annonce son retrait du G5 Sahel.

Juin

Commonwealth : Le Gabon et le Togo rejoignent le Commonwealth.

Juillet

Tunisie : Une nouvelle constitution est approuvée lors du référendum constitutionnel en Tunisie.

Août

Kenya : Élections parlementaires et présidentielles. William Ruto est déclaré vainqueur de la présidentielle, mais les résultats, indiqués par le président de la

commission électorale, sont rejetés par quatre des sept membres de l'instance.

Angola : Élections générales. Le président sortant João Lourenço et son parti, le MPLA, sont déclarés vainqueurs.

Tunisie : Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8), tenue les 27 et 28 août.

Septembre

Sénégal : Amadou Ba est nommé Premier ministre.

Guinée équatoriale : Abolition de la peine de mort.

Burkina Faso : Le capitaine Ibrahim Traoré renverse le colonel Damiba, à la suite d'un coup d'État.

Novembre

Tunisie : 18^e sommet de la Francophonie

À SURVEILLER EN 2023

Nigeria

Élections présidentielles, législatives et sénatoriales, le 25 février.

Niger

Neuvième session du Forum régional africain sur le développement durable à Niamey, du 27 février au 2 mars

Canada – Afrique

5e édition de la Conférence Canada-Afrique sur l'investissement, à Montréal, du 18 au 19 mai

Rwanda

La capitale du Rwanda, Kigali, accueillera la sixième Conférence Women Deliver en juillet (WD2023)

Zimbabwe

Élections présidentielles, législatives et sénatoriales en juillet

Éthiopie

Élections présidentielles en octobre

Madagascar

Élections présidentielles en novembre

RDC

Élections présidentielles les 7 et 20 décembre

Maurice

Conférence économique Africaine, du 9 au 11 décembre (Port-Louis)



IPSA AISP
27th World Congress of Political Science
27ième Congrès mondial de science politique
27º Congreso Mundial de Ciencia Política
15-19 JULY 2023 | BUENOS AIRES, ARGENTINA

Contact Us

[MY CONGRESS](#) [LOG OUT](#)

[f](#)
[t](#)
[in](#)
[@](#)
[v](#)

Politics in the Age of Transboundary Crises

[HOME](#)
[ABOUT](#)
[PROGRAM](#)
[REGISTRATION](#)
[GENERAL INFORMATION](#)
[EXHIBITORS & SPONSORS](#)

Migration, participation citoyenne et justice sociale dans les Afriques et les Amériques: bâtir des sociétés inclusives dans un monde interconnecté.

[View](#) [Edit](#)

Convenor

Dr. Charlie Mballa
mballa@ualberta.ca

Type
Open Panel



Date limite de soumission de propositions : 18 janvier 2023

Pour soumettre une proposition : <https://wc2023.ipsa.org/wc/panel/migration-participation-citoyenne-et-justice-sociale-dans-les-afriques-et-les-ameriques>

SICAAF 2023

5e édition du Symposium international des Cultures africaines et d'ascendance africaine et 1ère édition en terre africaine

6 au 11 juin 2023 à Dakar (Sénégal)



« L'équité, la diversité et l'inclusion au cœur des cultures : de l'aspiration aux pratiques inspirantes »

"Equity, diversity and inclusion at the heart of cultures: from aspiration to inspiring practices"

Date limite de soumission de propositions : 18 janvier 2023

<https://dakar2023.heysummit.com/>

AUTRE RENDEZ-VOUS : Rencontre de La relève en recherche. Pour s'inscrire : <https://www.eventbrite.ca/e/billets-la-releve-en-recherche-448958726637>

VIGIEAFRIQUES

À propos du bulletin

VigieAfriques est une publication électronique de l'Observatoire sur les Afriques du CEIM (CAP-Afriques). Révisé par les pair(e)s, il s'agit d'un bulletin trimestriel de veille dédié à l'insertion et l'adaptation des Afriques dans les tendances mondiales. Il est ouvert à tous les chercheurs, étudiants et personnes intéressées à publier un article court dans une de ses cinq rubriques.

Rubriques

TENDANCES (1500 mots) : Identification des avancées théoriques et des pratiques émergentes au niveau mondial.

REPÈRES (75 à 750 mots) : fournit des références sur les avancées dans le champ d'un axe du regroupement thématique ou d'une politique publique.

RÉFORMES (600 mots) : témoignages ou expériences de transformations structurelles globales ou sectorielles engagées au niveau mondial ou continental ainsi que par les organisations internationales et leurs leçons pour les Afriques.

FOCUS (2000 mots) : Arrêt sur une pratique exemplaire particulière, dans un domaine particulier des axes de recherche de CAP-Afriques et nécessitant vulgarisation.

SOUS LA LOUPE (500 mots) : Actualités ou événements à surveiller.

Information pour les auteurs

Les textes soumis à *VigieAfriques* ne doivent pas être déjà parus dans une autre publication. Leur contenu engage la responsabilité personnelle de leur auteur. Ni le CEIM ni CAP-Afriques ne sauraient être tenus responsables des préjudices subis du fait de l'utilisation du contenu des articles ou de l'interprétation des opinions exprimées dans les articles.

Les textes proposés, dont la longueur est fonction des rubriques, doivent porter sur l'un des domaines suivants : 1) Régionalismes ; 2) Négociations internationales ; 3) Changements climatiques ; 4) Enjeux technologiques ; 5) Gouvernance ; 6) Mobilisation de ressources intérieures ; 7) Planification et statistiques ; 8) Transformation structurelle des économies.

Soumettre un article

Les propositions d'articles doivent être faites en format Word à l'adresse suivante : mballa@ualberta.ca



Prochain numéro : Mars 2023

Date limite de soumission de propositions (sur un sujet portant sur l'un des axes du Cap-Afriques): 11 février 2023

CAP-Afriques

Le Centre d'analyse et de prospective sur les Afriques (CAP-Afriques), un des observatoires du CEIM-UQAM, est un regroupement de chercheurs s'intéressant à l'Afrique et à l'avenir de ce continent. Sa mission consiste à contribuer à fournir un éclairage sur les différentes dynamiques de transformation observables, au moyen de recherches, de conception d'outils d'analyse comparative dédiés à l'aide à la prise de décision. Ce faisant, les travaux du CAP-Afriques se basent sur des données empiriques recueillies localement, par l'entremise de sources, de personnes-ressources et d'entités homologues et partenaires situées localement. Le CAP-Afriques se veut un réseau de transfert de connaissances dédié aux Afriques, en établissant des liens entre universitaires, hommes d'affaires ou chefs d'entreprises et société civile. En son sein, les chercheurs sont regroupés en fonction de leurs affinités de recherche d'intérêt pour les pays africains. Huit regroupements thématiques structurent ainsi les travaux des experts : **1) Régionalismes ; 2) Négociations internationales ; 3) Changements climatiques ; 4) Transformations digitales ; 5) Gouvernance ; 6) Mobilisation de ressources intérieures ; 7) Planification et statistiques ; 8) Transformation structurelle des économies.**

Comité de rédaction de VigieAfriques

Gueldich Hajer, Université
de Carthage, Tunisie

Mama Hamimida, Université
Hassan II, Casablanca, Maroc

Nora Marei, CNRS, France

Léonard Matala-Tala,
Université de Lorraine, France

Charlie Mballa, CSJ, University
of Alberta, Canada



Cap-Afriques

Conjuguer prospective
et prospection !



CAP-Afriques

Adresse civique :

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est
Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-3640
Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA

Adresse postale :

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA

Téléphone : 514 546-5059

Courriel: mballa@ualberta.ca

Site web : www.cap-afriques.com

Direction du CAP-Afriques

Charlie Mballa, directeur

Chargé de cours, University of Alberta /
Chercheur, Centre d'études sur
l'intégration et la mondialisation (CEIM)
mballa@ualberta.ca

Hajer Gueldich, directrice adjointe

Professeure agrégée en Droit international
à l'Université de Carthage- Tunisie /
Membre élu et première femme élue
Présidente de la Commission de l'Union
africaine pour le Droit international
(CUADI)
hajer.gueldich@yahoo.fr

Abonnez-vous

Au fil RSS 

Lisez toutes les chroniques 